



Lettre d'information de la commune de Morlaàs Numéro 2 - Vendredi 3 avril 2020

Le mot du Maire

Morlanaises, Morlanais, bonjour à toutes et à tous.

La crise sanitaire sans précédent que nous traversons a surpris par sa rapidité de contagion dans le monde et par la gravité des effets sur les personnes atteintes par le virus. J'exprime tout d'abord toute ma reconnaissance et ma gratitude à tous ceux qui participent à la chaîne de solidarité et de combat contre l'épidémie au premier rang desquels le personnel soignant tout entier. Je m'incline également devant les nombreuses victimes foudroyées par la maladie.

Le premier effet a été le report de l'installation du nouveau Conseil Municipal prévu le 20 mars. Ceci est frustrant pour l'équipe entrante, contraignant pour l'équipe sortante.

Je dois donc prolonger mon mandat de Maire de Morlaàs.

J'ai pris immédiatement des mesures pour l'organisation des services et des mesures de veille sociale en tenant compte des recommandations et des directives gouvernementales.

Il est de règle de fermer les établissements publics jusqu'à nouvel ordre et d'en limiter l'accès au public. Néanmoins les services administratifs et comptables ainsi que l'encadrement assurent la gestion des dossiers par voie dématérialisée et en situation de télétravail.

Sont maintenus : un service d'accueil téléphonique pour des renseignements d'ordre pratique à la mairie et au CCAS; la présence de la police municipale; la présence d'agents auprès des enseignants pour encadrer les enfants des personnels soignants; une équipe d'agents d'entretien pour la propreté urbaine et les interventions de première sécurité. Les élus, le Maire et les adjoints sont bien entendu à l'écoute et disposés à aider.

J'ai décidé de publier de façon hebdomadaire une « lettre d'info » pendant cette période de COVID 19. Une diffusion la plus large possible est faite principalement sur le site internet de la Mairie de Morlaàs.

Des initiatives rapides ont été prises :

- ✓ soutien aux médecins morlanais pour la création d'un pôle avancé de consultations spécifiques au coronavirus en mettant à disposition les locaux de la plaine des sports et en assurant la logistique de fonctionnement et d'installation
- ✓ signature d'une convention avec la Poste pour la livraison aux personnes fragilisées des courses alimentaires de première nécessité et des médicaments
- ✓ appels des personnes isolées figurant sur le plan alerte canicule ou hiver (nous signaler si d'autres personnes isolées souhaitent s'inscrire pour compléter cette liste (05 59 33 40 41 ou 05 59 33 00 60)
- ✓ conception d'un flyer avec numéros d'appel utiles
- ✓ messages culturels imaginés par la commission culture et notre bibliothécaire
- ✓ prise d'information auprès des autres établissements publics morlanais
- ✓ conférences téléphoniques avec encadrement de la mairie et avec la préfecture
- ✓ permanence des élus en dehors des heures ouvrables.

Nous ferons sonner les cloches de l'Eglise Sainte-Foy tous les soirs à 20 heures pendant 10 mn en hommage à tous les personnels soignants et à tous ceux qui œuvrent pour faire vivre le pays.

Nous sommes en période de confinement et nous allons atteindre dans les jours proches le « pic » de la contagion. Je vous demande de redoubler de prudence en respectant scrupuleusement les mesures de prévention pour le bien de vous-même, de votre famille, de vos proches et des personnes qui vous entourent. C'est une question de survie.

Je vous souhaite bon moral en ces moments anxieux et vous assure de mes sentiments dévoués et les plus cordiaux.

Bien à vous ; soyons solidaires.

Dino FORTÉ
Maire de Morlaàs

Continuité des mandats locaux actuels

Comme vous avez pu le constater, le second tour des élections municipales n'a pas eu lieu comme prévu le 22 mars dernier. Les nouveaux conseils municipaux dont l'élection des conseillers a été acquise dès le 1^{er} tour n'ont pas été installés. Des dispositions exceptionnelles ont été prises au travers d'une loi d'urgence.

Les mandats de Maire, d'adjoints et de conseillers municipaux sont prolongés tels qu'exercés jusqu'à maintenant, et ce jusqu'à nouvel ordre. Les délégations du conseil municipal au Maire et du Maire à ses adjoints restent effectives.

Le Gouvernement fixera par décret, au plus tard le 27 mai, la date à partir de laquelle les nouveaux conseils municipaux pourront se réunir et élire le nouveau Maire.

En conclusion, les résultats des élections du 15 mars dernier sont acquis mais la situation antérieure à ces élections reste effective.

Il en est de même pour les mandats intercommunaux.

Des cloches pour soutenir le personnel soignant

Depuis le début de la crise, s'est installé un rite qui consiste pour les habitants à applaudir à leur fenêtre les personnels soignants. Cela constitue un geste de solidarité très apprécié de tous les concernés.

Dans les communes rurales, compte tenu de la dissémination des habitations, cette manifestation me semble pour le moins inappropriée, même si elle nous permet tous les soirs d'avoir une pensée pour ce personnel.

Ayant entendu parler de ce qui se faisait dans de petites communes du Bordelais et sans doute ailleurs, la commune de Lourenties a décidé d'utiliser ce que l'on appelle la « sonnerie civile » qui consiste à utiliser les cloches de nos églises pour manifester notre solidarité et notre soutien avec le personnel soignant mais aussi avec les caissières, routiers, agriculteurs et toutes celles et ceux dont la continuité du service nous permet de traverser cette crise avec moins de difficulté.

La commune de Morlaàs s'associe à cette démarche donc ne vous étonnez pas d'entendre sonner les cloches le soir juste après la sonnerie de 20 h !

Création d'une plateforme solidaire des produits locaux

L'Agence de l'Alimentation de Nouvelle-Aquitaine et la Région Nouvelle-Aquitaine ont lancé ce mercredi 1^{er} avril 2020 une plateforme solidaire des produits locaux visant à mettre en relation les producteurs et les consommateurs.

Consommez local et de saison !

Fruits et légumes de saison, viandes, poissons, produits laitiers ... mais aussi gourmandises et pâtisseries locales de Nouvelle-Aquitaine, livrés chez vous ou dans votre magasin de proximité dès maintenant !

Pensez aussi à fleurir balcons et jardins !

Retrouvez toutes les informations et une carte interactive sur <https://plateforme.produits-locaux-nouvelle-aquitaine.fr/>

Rappel concernant les marchés

Vous êtes nombreuses et nombreux à appeler à l'accueil de la mairie à propos des marchés. Les marchés de Morlaàs sont suspendus jusqu'à nouvel ordre ; il n'y a pas eu de dérogation demandée. Nous vous informerons de leur reprise !

Rappel sur les règles de rassemblements

La célébration des mariages et l'enregistrement des PACS doivent en principe être reportés. Il peut toutefois être fait exception à cette règle pour des motifs justifiant qu'il y a urgence à l'établissement du lien matrimonial ou du partenariat (par exemple, mariage in extremis ou mariage d'un militaire avant son départ sur un théâtre d'opérations).

L'organisation des cérémonies funéraires demeure possible mais dans la stricte limite du cercle des intimes, donc en nombre très réduit et en observant scrupuleusement les gestes barrières. Seuls les membres proches de la famille (20 personnes au maximum) ainsi que les desservants de rites funéraires pourront donc faire l'objet d'une dérogation aux mesures de confinement fondée sur des "motifs familiaux impérieux".

De la culture en cette période de confinement !

Le personnel communal ne perd pas son enthousiasme ni son sens du service public ! Pour exemple, vous trouverez ici les thématiques des billets de confinement de notre bibliothécaire, Bérengère.

Elle nous fait partager son enthousiasme et part nous dénicher des perles de lecture, de musique et de film pour nous évader avec elle dans des contrées connues ou inconnues. Suivons-la en toute sécurité ... tout en restant chez nous.

Nous vous souhaitons de belles échappées.

La commission de Culture.

Vous pouvez retrouver tous les billets de Bérengère dans l'actualité Culture sur la page d'accueil du site internet de la mairie. Voici la liste des thématiques proposées à ce jour :

- Le confinement vu par la bibliothécaire : offre de la Bibliothèque Nationale de France
- La musique adoucit le confinement : musiques de films et films familiaux
- Recenser les oiseaux de son jardin
- Il pleut il mouille, c'est la fête à la grenouille : origamis et autres occupations d'intérieur
- Café Bandes dessinées

Vous pouvez vous inscrire pour recevoir cette lettre d'information par mail en laissant vos coordonnées à contact@mairie-morlaas.fr ou en vous inscrivant par le formulaire sur le site internet de la mairie.

Portez-vous bien !

Le mot d'ordre d'actualité : gardez vos distances et restez chez vous !

Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains
très régulièrement



Tousser ou éternuer dans
son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs
à usage unique



Saluer sans se serrer la main,
éviter les embrassades